

PROGRAMME DETAILLE

Bilan de compétences régi par les articles R.6322 – 32 à 60 du Code du Travail

Durée 24h en présentiel ou en distanciel

PRESENTATION DU CENTRE

Le centre au sein duquel se déroule le bilan de compétences est dirigée par moi-même : Delphine Fifer. Après avoir expérimenté la souffrance au travail, j'ai réalisé tout un parcours de soins et coaching pour revenir à son meilleur niveau. Je suis passée par différents stades dans ma reconversion professionnelle pour trouver MA PLACE dans le monde professionnel. De ce parcours j'en ai fait l'essence de mes pratiques professionnelles.

Le centre de formation a obtenu la certification Datadock en 2019 et la certification Qualiopi en 2020.

QUELS SONT LES OBJECTIFS D'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Pour le bénéficiaire :

- Se réorienter professionnellement
- Evoluer professionnellement
- Vérifier ou valider un projet professionnel (y compris un projet de création d'entreprise)

Pour une entreprise :

- Mieux organiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- Favoriser la gestion des carrières et la mobilité professionnelle

Y-A-T-IL DES PRE-REQUIS A LA REALISATION D'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Aucun pré-requis n'est imposé pour entreprendre une démarche de bilan de compétences.

DANS QUEL DELAI PEUT ON REALISER UN BILAN DE COMPETENCES ?

DELPHINE FIFER 49 RUE DU LIEUTENANT ALINE LEROUGE 59551 TOURMIGNIES.

☎ : 06/65/41/68/57 - ✉ contact@reussiravecplaisir.com

Enregistré auprès de la préfecture des Hauts de France sous le numéro : 325 909 943 59

DATADOCK : 0075655 – QUALIOPi : B00482 – SIRET : 802 270 322 000 26

Un bilan de compétences débute obligatoirement par un entretien préliminaire (entretien diagnostic). Sur la base de cet entretien un devis mentionnant la proposition d'accompagnement est rédigé à l'attention du futur bénéficiaire.

QUELLES SONT LES COMPETENCES VISEES PAR UN BILAN DE COMPETENCES ?

Le bilan de compétences vise à rendre le bénéficiaire « acteur de sa vie professionnelle » c'est-à-dire à le rendre capable de choisir, d'orienter et de choisir la meilleure orientation pour sa carrière professionnelle grâce à une meilleure connaissance de Soi approfondie, une connaissance de ses compétences, du marché du travail, de la création d'entreprise ou de la VAE.

QUI PEUT BENEFICIER D'UN BILAN DE COMPETENCES ?

Un bilan de compétences peut être réalisé quel que soit votre statut : demandeur d'emploi, salariés ou indépendants.

Si vous faites l'objet d'un handicap, je vous invite à me contacter directement dans le but de déterminer ensemble les aménagements nécessaires à cette démarche afin que vous puissiez pleinement bénéficier de cette prestation.

Remarque : Dans la mesure où le bilan de compétences touche la vie professionnelle, il faut impérativement que le bilan de compétences ait lieu avant le départ à la retraite. Il est donc tout à fait possible de réaliser une telle démarche en fin de carrière.

COMMENT PUIS JE FINANCER MON BILAN DE COMPETENCES ?

Le financement de votre bilan de compétences dépend de votre statut : CPF, Pôle emploi, OPCO, Entreprise.

Vous pouvez retrouver la fiche de cette démarche déposée sur la plateforme de mon compte formation à l'adresse suivante : https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/formation/recherche/80227032200026_BC1/80227032200026_BC1

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez me contacter via l'adresse suivant : contact@reussiravecplaisir.com

DELPHINE FIFER 49 RUE DU LIEUTENANT ALINE LEROUGE 59551 TOURMIGNIES.

☎ : 06/65/41/68/57 - ✉ contact@reussiravecplaisir.com

Enregistré auprès de la préfecture des Hauts de France sous le numéro : 325 909 943 59

DATADOCK : 0075655 – QUALIOPI : B00482 – SIRET : 802 270 322 000 26

PROGRAMME & DEROULEMENT

Bilan de compétences régi par les articles R.6322 – 32 à 60 du Code du Travail

Durée 24h en présentiel ou en distanciel

La démarche du bilan de compétences est réalisée sur la base de rendez-vous **exclusivement individuels**.

PHASE 1 : LE DIAGNOSTIC (1h)

La démarche débute par un entretien téléphonique réalisé sur la base d'un questionnaire servant de fil conducteur. Lors de cet entretien les besoins, les difficultés, les aspirations ainsi la motivation du bénéficiaire sont passés en revue.

Cet entretien est aussi l'occasion de présenter les modalités de déroulement du bilan de compétences. Il permet de répondre à toutes les questions du futur bénéficiaire. Sur cette base, un devis retraçant la proposition d'accompagnement est transmis au futur bénéficiaire.

Cet entretien constitue la « phase diagnostic », étape indispensable à toute démarche.

PHASE 2 : L'INVESTIGATION (21h)

Cette phase vise à émerger le futur professionnel du bénéficiaire. Afin de répondre à cet objectif différents outils sont utilisés :

- ♦ Une étude du parcours professionnel du bénéficiaire afin de mettre en avant ses réussites et les défis relevés.

- ♦ Des tests :

 - ✓ Test de Central Test pour mettre en lumière les traits de personnalité, les intérêts professionnels, le fonctionnel relationnel.

 - ✓ Test Cliftonstrengths pour mettre en évidence les 5 plus grandes forces du bénéficiaire. Ce test permet de faire ressortir la zone d'excellence du bénéficiaire qui est montre aussi les besoins auxquels une personne doit satisfaire dans son activité professionnelle si elle veut s'y épanouir.

- ♦ Des requêtes permettant de déterminer les aspirations et motivations du bénéficiaire.

- ♦ Une séance de coaching projectif afin que la bénéficiaire puisse se projeter dans le futur.

- ♦ Une étude des valeurs du bénéficiaire afin que sa future activité professionnelle soit alignée avec qui il est au fond de lui.

DELPHINE FIFER 49 RUE DU LIEUTENANT ALINE LEROUGE 59551 TOURMIGNIES.

☎ : 06/65/41/68/57 - ✉ contact@reussiravecplaisir.com

Enregistré auprès de la préfecture des Hauts de France sous le numéro : 325 909 943 59

DATADOCK : 0075655 – QUALIOP : B00482 – SIRET : 802 270 322 000 26

- ♦ Des investigations métiers afin confronter le futur professionnel du bénéficiaire avec la réalité du terrain et d'envisager toutes les possibilités d'exercice.
- ♦ Etudes des compétences métiers afin de déterminer le niveau d'expertise du bénéficiaire de son futur professionnel. (Utilisation des fiches ROME).
- ♦ Aide à la rédaction de plan d'actions dans le but de mettre en œuvre concrètement le projet professionnel qui a été dégagé lors du bilan de compétences.

PHASE 3 : LA SYNTHÈSE (2h)

Cette étape marque la fin de la démarche. Un document écrit vous est remis. Il retrace le travail effectué tout au long du bilan.

Ce document est strictement personnel et confidentiel. En aucun il ne pourra être transmis à un tiers. Cette éventuelle transmission relève de votre responsabilité et de votre décision.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ♦ Vous recevrez une convocation afin de marquer le début de la démarche.
- ♦ Une feuille d'émargement que vous signez à chaque rencontre marque l'avancement de la démarche.
- ♦ A l'issue du bilan, après réception de votre synthèse, vous recevrez un questionnaire de satisfaction afin d'améliorer la qualité de cet accompagnement.
- ♦ 6 mois après la fin de votre bilan, je prends contact avec vous afin de faire un point sur la concrétisation de votre projet.

CADRE DEONTOLOGIQUE DE TRAVAIL

- ♦ Afin de garantir un consentement libre et éclairé, vous bénéficiez d'un délai de **11 jours minimum non négociables** ouvrés entre le moment où vous recevez la proposition d'accompagnement du bilan de compétences et le jour vous entrez dans cette démarche. La proposition envoyée au futur bénéficiaire repose sur la réalisation d'un entretien préliminaire réalisé à l'aide d'un questionnaire.
- ♦ Afin de garantir la neutralité du consultant tout au long de votre démarche, différents supports (Test Profil2 de Central Test, Test Cliftonstrengths et analyse de vos compétences à partir des fiches ROME) seront utilisés afin de garantir de manière factuelle l'adéquation ou le manque d'adéquation entre votre profil et votre nouveau projet professionnel. Le consultant adoptera une posture « miroir » afin de vous laisser faire votre propre cheminement.
- ♦ Toutes les informations, tous les échanges qui auront lieu dans le cadre de cette démarche sont strictement personnels et confidentiels. Dans ce cadre la synthèse remise en fin de parcours vous appartient et un document spécifique sera rédigé sur demande pour être transmis à un tiers (médecine de travail, employeur...)

DELPHINE FIFER 49 RUE DU LIEUTENANT ALINE LEROUGE 59551 TOURMIGNIES.

☎ : 06/65/41/68/57 - ✉ contact@reussiravecplaisir.com

Enregistré auprès de la préfecture des Hauts de France sous le numéro : 325 909 943 59

DATADOCK : 0075655 – QUALIOP : B00482 – SIRET : 802 270 322 000 26

INDICATEURS DE SATISFACTION

Taux de satisfaction global mesuré (depuis janvier 2021) à la fin du bilan : **98.8 %**

Quelques témoignages d'expériences :

« Avant de vivre cette démarche de bilan de compétences, j'avais perdu toute confiance en moi et en mes compétences professionnelles. J'étais perdue et persuadée que je n'avais de talents pour aucun métier en particulier. C'était une erreur ; le bilan mais aussi ma consultante m'ont permis de reprendre confiance, de découvrir mes talents, mes valeurs, mes qualités, et de remettre en lumière beaucoup de choses dans ma vie. Je suis arrivée éteinte et j'en ressors toute "illuminée" de positivité et de détermination en autres. C'était le bon moment pour moi de faire cette démarche et avec la bonne personne. je souhaite que cela soit le cas de beaucoup de gens parce que cela fait du bien de reprendre confiance en l'avenir ».

« J'avais perdu totale confiance en moi suite à un Burn out (après 34 ans d'activité). Grace à ce bilan, j'ai pu trouver ma reconversion professionnelle. »

En commençant ce bilan j'étais complètement perdue, je ne savais plus vers quoi m'orienter. Etais-je encore capable de travailler et dans quoi ? Je termine ce bilan en ayant les idées claires et positives. J'ai été accompagnée, écoutée et rassurée. Je ne regrette rien et je recommande.

Les mots clés utilisés par les bénéficiaires pour caractériser les bilans réalisés au centre :

- Accompagnement humain et positif
- Ecoute
- Empathie
- Pertinent
- Bénéfique

Les mots clés utilisés par les bénéficiaires pour caractériser les effets immédiats des bilans réalisés au centre :

- Sérénité
- Confiance
- Fierté
- Positivité
- Connaissance de mes compétences
- Mettre en action
- Savoir vers quoi se tourner